République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère
des Infrastructures et des Transports
Terrestres terrestres et aériens

Les routes du développement

Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte

Avis de Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte pour la sélection d'un prestataire pour la mise en place d'un plan de reprise d'activités pour l'AGEROUTE SENEGAL

N°D/1772/N

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix à compétition ouverte fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « l'AS» du 09 Décembre 2024.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) SENEGAL agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures et des Transports terrestres et aériens a obtenu de l'Etat du Sénégal, des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer son programme d'entretien routier annuel et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché **pour la sélection d'un prestataire pour la mise en place d'un plan de reprise d'activités pour l'AGEROUTE SENEGAL.**
3. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les services

   entre autres ci-dessous.

   - ✓ préparation de l'environnement du client ;
   - ✓ acquisition d'appliances, de licences VSphere Standard pour 64 cores pour le site de réplication et renouvellent des supports ;

- ✓ migration de la plateforme Veeam existante vers la dernière version disponible.

4. La passation du Marché sera conduite par demande de renseignements et de prix à compétition ouverte tel que défini dans le Décret N° 2022 – 2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations par e-mail **:** ***ageroute@ageroute.sn*****,** ***rndour@ageroute.sn*****,** ***nfaye@ageroute.sn*** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence – Dakar, BP : 25 242 Dakar – Fann –
Tel: (221) 33 869 07 51 – Fax : (221) 33 864 63 50 du lundi au vendredi de 08 h à 17h.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière

- Fournir les états financiers accompagnés de l'attestation de visa établie par un membre de l'Ordre national des Experts comptables et Comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé pour les trois (3) dernières années à compter de 2022 (2022, 2023 et 2024)

Capacité technique et expérience

Les conditions minimales à respecter par le soumissionnaire sont les suivantes :

- exécuter avec satisfaction au moins deux (02) contrats de nature et taille similaire au cours des cinq (05) dernières années à compter de 2020 ayant une valeur minimale de trente-deux millions (32 000 000) F CFA. Ces contrats devront être justifiés par des attestations de service fait dûment signées ;
- le prestataire devra obligatoirement fournir les attestations de partenariat de l'ensemble des équipements existants du Datacenter de l'AGEROUTE, des solutions de la sauvegarde et de la virtualisation existantes.
- disposer d'un centre support accessible 24h/24 et 7j/7
- d'une équipe projet comprenant:
  - ✓ un chef de projet certifié PMP Ingénieur Datacenter BAC + 5 avec au minimum 5 ans d'expérience ;
  - ✓ au moins un (1) ingénieur système et réseau BAC+5 ou diplôme équivalent ;
  - ✓ un (1) ingénieur Datacenter BAC+5 ou diplôme équivalent certifié solution de virtualisation (VCAP)

- ✓ au moins un (1) ingénieur BAC+5 ou diplôme équivalent certifié VEEAM VMCE ;
- ✓ au moins un (01) ingénieur BAC+5 ou diplôme équivalent certifié sur l'appliance de sauvegarde PowerProtect DD.

Les CVs et copies des diplômes ou certificats pour le personnel sont requis.

NB : Toute omission ou fausse déclaration, pourra entraîner le rejet de la soumission.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier complet en formulant une demande écrite au Directeur Général de l'AGEROUTE à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable d'un montant de **vingt mille** (**20 000**) **FCFA** par versement au compte n° **SN153 01301 301090002540** ouvert au nom de l'AGEROUTE SENEGAL auprès de la banque **UBA** sise à la Route des Almadies.

Un exemplaire de la DRPCO sera disponible sur place pour consultation.

8. Les offres devront être soumises au secrétariat de la Direction de la passation de marchés de l'AGEROUTE sise à la rue David Diop x Rue F - Fann résidence au plus tard le **11 septembre 2025 à 10 Heures 30 mn précises (GMT)**.

Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après **: salle de réunion de l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes, rue David DIOP x rue F, Fann résidence le 11 septembre 2025 à 10 h 30 mn précises (GMT)**.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de sept cent cinquante mille (750 000) F CFA.

La garantie de soumission doit rester valable 28 jours à compter de l'expiration de la durée de validité des offres. Les offres demeureront valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL

Mamadou NDAO